



CCTP : Etude de préfiguration d'un centre de soin de la faune sauvage et de gestion des EEE en Martinique, 2 pages DEAL Martinique, le 22 juin 2020

En quoi un centre de soin de la faune sauvage et de gestion des EEE est-il nécessaire ?

Le but d'un centre de soin pour la faune sauvage est de restituer à la nature des animaux en bonne santé qui en ont été retirés ou blessés, le plus souvent par l'activité humaine. Un tel centre peut accueillir aussi bien des oiseaux que des mammifères ou des reptiles. Soigner et relâcher dans le milieu naturel des individus permet, le maintien des différentes populations et représente une véritable action de protection des espèces.

La faune sauvage est victime de nombreuses atteintes d'origines diverses : électrocutions, collisions routières, dégradations des milieux naturels, conditions climatiques défavorables, pollution, destructions par tirs, piégeages, empoisonnements... Souvent les animaux meurent, mais que devient un animal sauvage que l'on retrouve blessé?

Innombrables sont dit-on, les personnes qui recueillent des animaux blessés et qui tentent de les soigner par elles-mêmes. En vérité, il n'est guère possible d'en estimer le nombre. Mais ces personnes sont souvent désarmées et bien que munies de bonnes intentions, elles font souvent plus de mal que de bien à l'animal.

Un centre de soins est un acteur majeur dans la protection de l'environnement.

A l'heure actuelle, en Martinique, il n'existe pas de centre de soin, et aucune solution n'est proposée aux particuliers trouvant des animaux blessés, exceptée d'appeler un vétérinaire et de prendre à leurs frais les soins. A noter que bien souvent, il n'y a pas de retour du particulier concernant la prise en charge des animaux et aucune certitude que l'animal ait bien été soigné et relâché. Les appels concernent le plus souvent : les oiseaux (rapaces, oiseaux marins), les chauves-souris et le manicou. Le fonctionnement actuel n'est pas viable et la solution apportée est souvent incomprise par l'opinion publique. A ces animaux blessés, s'ajoutent la problématique des animaux saisis par la police de l'environnement.

Pour la faune marine, il existe un réseau échouage, le RETOM, les appels reçus concernent le plus souvent des tortues déjà mortes ou des individus désorientés lors de la ponte (adultes et juvéniles) mais il y a peu de cas de tortues blessés (voir avec RETOM pour les chiffres exacts). Dans le cadre du PNA tortues marines à l'échelle des Antilles Françaises, il a été décidé de ne pas transporter les TM vers le centre de soin de l'aquarium de Guadeloupe, et de travailler plutôt avec un réseau de vétérinaires en local au vu du faible nombre de cas.

A cela s'ajoute, la problématique liée aux espèces exotiques envahissantes (EEE). La réglementation est restrictive (interdiction de relâcher dans le milieu naturel des EEE) et peu adaptée pour les particuliers qui pourraient se retrouver face à une EEE (tortues de Floride, Iguane commun...). En effet, ces espèces peuvent être capturées mais il n'existe aucun dispositif pour permettre aux particuliers de se « débarrasser » de ces espèces dans le respect du bien-être animal (mise à mort) et de la réglementation liée aux EEE (excepté pour l'iguane commun). Ainsi les EEE recueillies par le centre pourront soit être utilisées pour alimenter les populations d'espèces présentées dans des établissements de conservation, soit conservées au centre avant d'être euthanasiées.

Au vu de ces éléments, il apparaît nécessaire de lancer une étude de préfiguration d'un centre de soin à l'échelle du petit territoire de la Martinique pour la faune terrestre indigène, et pour la gestion des EEE (ce qui permettrait d'augmenter le nombre de cas à gérer) et en gardant en tête le cas spécifique des tortues marines.

Contenu de l'étude de préfiguration

La présente étude se compose :

- d'un travail d'enquête auprès des autres centres de soin et gestion des EEE (DOM et métropole) et d'étudier les solutions qui pourraient être adaptées à la Martinique,
- d'un travail d'enquête auprès des partenaires locaux (zoo, vétérinaires, associations, OFB, DAAF) pour définir les besoins, les moyens disponibles de chacun et partager les retours d'expérience,
- d'un travail de synthèse des informations (détaillée ci-dessous) pour définir les éléments de base de réflexion pour la mise en place et l'organisation d'un centre (ou des) en Martinique basé sur 3 pôles (axes de travail) : sauvegarde de la faune sauvage, gestion des EEE et cas particuliers des animaux saisis,
- de l'animation d'un comité de pilotage avec les instances locales : ce comité de pilotage se réunira deux fois pour discuter notamment du contenu des questionnaires lancés dans le cadre de l'étude (réunion de démarrage) et des conclusions de l'étude (réunion finale).

Liste non exhaustive des partenaires : DAAF, Zoo du Carbet, associations faune sauvage, SPA, OFB, ONF (PNA tortues marines et iguanes), vétérinaires, DEAL ...

Le zoo réalise chaque année un bilan des animaux soignés, et a déjà engagé une réflexion avancée sur la problématique du centre de soin et notamment en créant SOS faune sauvage Martinique, à l'image de ce qui existe déjà en Guadeloupe et en Guyane. La prise en compte de ce travail servira de base à la réflexion menée.

L'étude est prévue sur 9 mois maximum.

Le budget alloué à cette étude de préfiguration est de 7 500€ maximum.

Démarrage prévu en août 2020 (consultation des entreprises en juin/juillet 2020).

Détail (non exhaustif) des informations à recueillir :

Type de centre :

Voir les différentes possibilités :

- centre indépendant
- centre adossé à une structure (Zoo? SPA ?)
- réseau de vétérinaires pour les urgences
- un centre, en lien étroit avec le réseau véto, pour gérer les appels/ convalescence des animaux et moteur dans la sensibilisation et la communication sur la gestion des EEE afin de préserver la faune locale.

Le type de centre peut varier en fonction de la faune, peut être un cas spécifique tortues marines, et en fonction de son objectif soin ou soin et EEE.

Matériel : Préciser ce que doit contenir un centre en termes de matériel minimum + chiffrage (pour les urgences, pour la convalescence, pour l'animation/sensibilisation)

Matériel spécifique en fonction des espèces.

Matériel pour EEE et autorisation pour produits euthanasiants

Qualification du personnel

Quels diplômes ? Combien de personnes ?...

Organisation : Comment ça fonctionne ? Téléphone d'astreinte nécessaire ? Rotation/ heures d'ouverture...

Financement : Combien ça coûte ?

Quels leviers financiers ? (Mécénat, fonds UE ?...voir comment ça se finance au niveau des autres centres de soin). Le volet sur les possibilités de financement est important et fondamental dans l'étude afin d'avoir des clefs pour une mise en place opérationnelle d'un centre.

Conclusion : moyens humains et financiers nécessaires pour l'établissement en Martinique d'un centre de soin et de gestion des EEE, et leviers financiers envisageables.